

Gland, le 15 mars 2021

**Rapport de la Commission des finances  
Préavis municipal n° 92 relatif à la demande de crédit d'investissement pour  
l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances (ci-après : COFIN), composée de :

M.	Samuel Freuler	GdG ; 1 <sup>er</sup> membre & rapporteur
M.	Georges Grandjean	GdG
M.	David Biemmi	GdG
M.	Jérôme Frachebourg	GdG
M.	Éric Dällenbach	PLR
M.	Rasul Mawjee	PLR
Mme	Angelita Galvez	PS-Les Verts-POP
Mme	Iulica Gorgoni	PS-Les Verts-POP
Mme	Isabelle Wegmann	UDC

s'est réunie les 22 février, 1<sup>er</sup>, 4, 11 et 15 mars 2021.

**Excusés**

Le 22 février : David Biemmi et Jérôme Frachebourg

**Remerciements**

Les membres de la COFIN remercient M. Gilles Davoine, Municipal des finances et M. Julien Ménoret, boursier communal pour leur présence lors de la séance du 4 mars et les réponses fournies à leurs questions ainsi que les échanges au sujet du préavis.

**Préambule**

Depuis ses débuts en 1983, le centre sportif propose principalement des installations pour le football, le tennis, le beachvolley, la pétanque, le skate et la course à pied. Dans le même périmètre se situe également le stand de tir, qui n'était pas vraiment intégré à la politique sportive de la Ville.

La possibilité de pratiquer un sport est un besoin pour tout un chacun, et la Municipalité veut proposer une plus grande offre en réponse à la demande de la population. Le choix s'est porté sur des activités s'adressant à un public plus large ainsi que des sports tendance ne disposant pas encore ou très peu d'installations dans la région.

## Exposé

En utilisant au mieux les surfaces disponibles, sans entamer la « réserve » du terrain avec les pommiers, la Municipalité propose de réaliser des installations pour de nouveaux sports :

### **Pumptrack, cyclocross, paddle-tennis, streetworkout, teqball et tennis de table.**

En outre elle propose d'améliorer les prestations pour les skateurs, les volleyeurs et les gardiens de foot ainsi que mettre à jour les installations de tir.

Pour finir, nos autorités veulent profiter de ces travaux pour rénover l'éclairage des terrains de football avec passage aux LED plus économiques, construire une nouvelle buvette à côté du stand de tir, qui pourra être mise à disposition de la population et permettre de mettre aux normes le bâtiment actuel.

## Informations

Nous avons interrogé la Municipalité sur la différence de montant entre ce préavis et le plan des investissements du budget 2021 (CHF 2'955'000 vs CHF 1'700'000).

Les chiffres inscrits au plan des investissements représentent les intentions de l'exécutif à un moment T, sans avoir fait de projet détaillé ni demandé de devis. Ils représentent un ordre de grandeur.

Dans ce cas précis, les éléments liés au stand de tir et la rénovation de l'éclairage n'avaient pas été prévus initialement, ils représentent à eux deux un total de CHF 1'185'000.-, soit presque l'entier de la différence.

En retranchant du budget les montants prévus pour le tir, l'éclairage, les honoraires et les imprévus, il apparaît un investissement « net » dans les nouvelles installations de CHF 1'435'000.-.

Des demandes de subventions seront faites partout où cela est possible et leur obtention éventuelle viendra en diminution lors de la clôture du préavis.

Les activités proposées correspondent à des demandes d'habitants et ont été confirmées par un sondage, seul le pumptrack a été choisi en fonction du fait qu'il est populaire dans d'autres lieux. Il n'a pas été possible de répondre favorablement à la demande d'une piscine, de terrains de basket ainsi que d'un city-parc (multi-sport), souhaits exprimés par la population dans le sondage.

La Municipalité estime que les nouvelles activités proposées ne vont pas générer un trafic supplémentaire sensible. Les seuls aménagements sont *dans le cadre du projet de la Vy-Creuse, un rond-point sera installé à la fin du chemin du Lavasson (carrefour vers le « 14 » modifié) et nous avons négocié une emprise sur la parcelle qui se situe au début du chemin en direction du Centre sportif qui agrandira le carrefour existant et permettra le croisement, sans bloquer ledit carrefour.*

Il est souhaité qu'un seul prestataire, ou un consortium, gère l'ensemble des travaux afin d'optimiser les coûts et d'éviter des activités redondantes. De ce fait, au vu du montant total des investissements, il faudra passer par les marchés publics. Il est néanmoins envisageable qu'un élément sensible comme les éclairages soit traité de façon différenciée ou tout au moins de telle sorte que ce soit une entreprise régionale qui puisse être choisie et garantir une intervention rapide.

Ces nouvelles installations vont profiter également aux habitants des Communes voisines. Une demande va être faite auprès de Région de Nyon pour une participation aux activités « exclusives » mais sans garantie de succès. La COFIN estime que dans le cadre du paddle tennis, la Municipalité pourrait prévoir un tarif différencié entre les locaux et les visiteurs.

### Cyclo-cross :

Aucun frais d'entretien à prévoir, la définition du parcours et l'entretien de celui-ci sera dans un premier temps assuré par le Vélo Club de Nyon (dont le président habite à Gland) en attendant la création d'un club local.

Un point d'eau sera prévu à l'extérieur de la nouvelle buvette pour le nettoyage des vélos, et ainsi aucun autre frais n'est à prévoir.

### Stand de tir :

Les derniers travaux d'importance datant de 1982, il paraît justifié d'entreprendre des travaux pour cette société.

Dans la situation actuelle, l'installation de récupérateurs de balles suffit à la mise en conformité de la zone de tir, l'assainissement de la butte n'étant pas (encore ?) exigée.

Concernant la nouvelle buvette, il faudra voir à l'usage si des places de parc en suffisance sont disponibles pour les locataires ; avec l'autorisation actuelle à 48 heures, de nombreux véhicules « squattent » les places de la zone pour le week-end.

### Paddle-tennis :

Même si c'est le TCG qui va gérer le planning des réservations à titre gracieux, le tarif est établi par la Ville et les recettes lui reviendront.

Le TCG voudra organiser des cours, éventuellement des tournois ; il s'agira d'établir une convention d'occupation afin que le citoyen lambda ait également un accès aux plages horaires intéressantes.

### Beachvolley :

Malgré la présentation différenciée du préavis, les deux terrains sont refaits à neuf et coûtent de fait le même prix.

### Frais d'entretien

Malgré nos doutes, il apparaît que les frais d'exploitation ne vont pas augmenter, nos autorités affirmant même que : *les différentes infrastructures ne nécessitent pas de conciergerie ou de maintenance des espaces verts supplémentaires.*

Il est même probable que nous puissions bénéficier d'une économie au niveau des frais d'électricité.

La COFIN sera vigilante lors des prochaines demandes d'augmentation de postes au SIE, que celles-ci ne soient pas justifiées par ces nouvelles installations.

## COÛT TOTAL DU PROJET

Le budget à prévoir se résume de la manière suivante (détails dans les annexes) :

○ Street workout :	CHF 86'000.-
○ Cyclocross et lumières :	CHF 36'000.-
○ Stand de tir :	CHF 785'000.-
○ Padel tennis :	CHF 382'000.-
○ Pumptrack :	CHF 212'000.-
○ Skatepark :	CHF 180'000.-
○ Beach-volley :	CHF 303'000.-
○ Aménagement terrain E :	CHF 191'000.-
○ Tekball :	CHF 13'000.-
○ Tennis de table et bancs :	CHF 32'000.-
○ Mise aux normes lumières + LED :	CHF 400'000.-
○ Honoraires architecte et ingénieur :	CHF 135'000.-
○ Divers & imprévus :	CHF 200'000.-

**Coût total du projet : CHF 2'955'000.-**

Les estimations sont basées sur des devis budgétaires établis par des prestataires spécialisés.

Au vu des montants engagés et des détails fournis, nous estimons qu'une analyse plus fine des coûts n'est pas nécessaire.

## Vœux

La COFIN souhaite que les amortissements liés au changement des luminaires se fassent par le biais du fonds d'efficacité énergétique.

Par ailleurs elle demande à la Municipalité de pratiquer des tarifs différenciés lorsque cela est possible entre les habitants de Gland et les visiteurs.

Enfin elle trouverait opportun de mettre par écrit une convention de gestion du paddle-tennis avec le TCG afin d'assurer un accès au plus grand nombre à ces installations.

## Conclusions

La COFIN est convaincue que le sport est une activité essentielle pour chacun et soutient la Municipalité dans sa volonté de s'adresser à un public plus large qu'actuellement. Certaines des installations sont destinées spécifiquement aux jeunes et c'est un message positif que nous pouvons leur adresser.

Malgré un coût total important, les réalisations sont nombreuses et la gestion par un seul prestataire devrait permettre de réaliser le tout de façon plus avantageuse que prévue.

Enfin nous prenons acte que ces équipements ne vont pas générer de frais d'entretien ni occasionner de charge supplémentaire pour les collaborateurs de la ville.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis N° 92 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord et de prendre la décision suivante :

- d'accorder un crédit de CHF 2'955'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'955'000.-.

## Signatures des membres de la Commission

Samuel Freuler  
1<sup>er</sup> membre & rapporteur

Georges Grandjean  
Membre

Angelita Galvez  
Membre

Iulica Gorgoni  
Membre

Isabelle Wegmann  
Membre

Éric Dällenbach  
Membre

Rasul Mawjee  
Membre

Jérôme Frachebourg  
Membre

David Biemmi  
Membre